

# EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 26 octobre 2006

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

## LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du *préavis municipal no 1* qui nous propose une:

**Demande d'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers pour la législature 2006-2011**

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission de gestion

— **L'assemblée décide à l'unanimité :**

**D'accorder à la Municipalité une autorisation générale d'aliénations et d'acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers dans une limite fixée à 25'000.00, par cas, charges éventuelles comprises, pour la législature 2006-2011.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 26 octobre 2006.

La Secrétaire :  
D. Burnat Dupraz

La Présidente :  
Heidi Arni